



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



Montréal, le 20 mars 2019

M^e Anne-Marie Beaudoin
Secrétaire générale
Autorité des marchés financiers
800, rue du Square-Victoria, 4^e étage
C. P. 246, Place Victoria
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Objet : Avis de consultation – Demande de dispense impliquant des organismes de placement collectif qui investiront dans un fonds d’investissement en capital de développement

Maître Beaudoin,

Grâce à son vaste réseau de plus de 130 chambres de commerce et de 1 100 entreprises établies au Québec, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 compagnies exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Considérée comme le plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ défend les intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel, respectueux des principes de développement durable.

En sa qualité de promoteur du développement économique du Québec et de principal porte-parole de la communauté des affaires, la FCCQ tient à vous communiquer son appui à la demande du Fonds de solidarité FTQ, qui vise à obtenir une dispense afin de pouvoir offrir trois nouveaux véhicules d'épargne aux Québécoises et aux Québécois.

Or, selon nous, l'ajout de produits d'épargne qui permettront d'accroître le capital disponible pour les investissements dans les entreprises québécoises s'inscrit parfaitement dans cette foulée. D'autant plus que les capitaux provenant du Fonds de solidarité constituent une source complémentaire à celle des institutions financières traditionnelles qui solidifie le bilan des PME et qui s'avère essentielle pour supporter leur croissance.



fccq | Fédération des chambres
de commerce du Québec



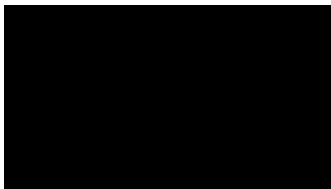
En effet, l'accélération de l'essor économique du Québec repose en partie sur la solidité et la fiabilité de nos institutions financières, notamment la croissance de l'industrie du capital de risque. Et les fonds fiscalisés comme le Fonds de solidarité FTQ jouent un rôle de premier plan dans cet écosystème.

Aujourd'hui encore, le Québec accuse un retard quant à l'indice entrepreneurial par rapport au reste du Canada. En outre, si la productivité s'y est considérablement accrue, elle demeure en deçà de celle des autres provinces et des autres pays industrialisés, et elle a besoin d'investissements technologiques pour continuer de croître. Or, le secteur privé continue de souffrir de sous-investissement. Il ne fait pas de doute pour nous, que l'appui aux entreprises québécoises revêt une importance cruciale, et que toute initiative qui vise à accroître l'offre à cet égard mérite notre soutien. Plusieurs de nos membres ont d'ailleurs pu compter sur le Fonds de solidarité pour se lancer en affaires ou pour moderniser leurs équipements. Ce soutien est précieux et dans la mesure où le Québec a besoin de plus d'entrepreneurs, et d'investissements en innovation et en technologie pour accroître la productivité, le projet du Fonds nous apparaît comme étant intéressant.

Dans son rôle d'encouragement à l'épargne-retraite, le Fonds de solidarité FTQ semble démontrer une compréhension importante des besoins des entreprises de plus petite taille, qui constituent une grande partie de nos membres. Par exemple, sa solution de prélèvement sur le salaire des travailleurs pour leur Régime enregistré d'épargne-retraite (REER), permet aux entreprises d'offrir une solution d'épargne-retraite à la fois simple et sans frais, qui répond aux exigences du Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER). Une mesure du gouvernement du Québec, que nous jugeons nécessaire, qui permet aux entreprises de se conformer facilement à la loi tout en incitant leurs employés à épargner en prévision d'une retraite meilleure.

Nous espérons que l'AMF accordera les dispenses requises afin que le Fonds concrétise son projet qui générera un apport supplémentaire de capital au profit des entreprises québécoises et du Québec dans son ensemble.

Je vous prie d'agréer, Maître Beaudoin, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Stéphane Forget, MBA
Président-directeur général